

Bulletin-Info

Mai-juin 2014
Volume 18, Numéro 3



Associations affiliées



Association des propriétaires de grues du Québec



REGROUPEMENT DES LOUEURS DE VÉHICULES DU QUÉBEC

Téléphone : 418 650-1877
Sans frais : 1 800 268-7318
Télécopieur : 418 650-3361
Courriel : info@apmlq.com
Site Internet : apmlq.com

NOUVEAUX MEMBRES

Excavation Leblanc inc.
Membre # 1814
1440, boul. Perron
Carleton-sur-Mer (Québec)
G0C 1J0
418 364-7515

Transport Guy Levasseur inc.
Membre # 1811
876, Principale
Pohénégamook (Québec)
G0L 1J0
418 859-2294

Drainage EPL Lazure inc.
Membre # 1796
63, rue Victor
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 5T3
450 347-8377

Membres associés :
ADS Canada inc.
Membre # 1805
250 A, boul. Industriel
St-Germain de Grantham (Québec)
J0C 1K0
819 395-4244

Excavation V. St-Germain inc.
Membre # 1813
2640, chemin du Lac
Longueuil (Québec)
J4N 1B8
450 443-3290

Membres AEDAQ:
Drainage Belle-Terre inc.
Membre # 1794
3755, 6^e Avenue
Shawinigan Sud (Québec)
G9P 4K3
819 537-3120

Drainage Richelieu
Membre # 1797
398, Montée Ste-Victoire
Ste-Victoire-de-Sorel (Québec)
J0G 1T0
450 782-2242

Deloupe inc.
Membre # 1815
102, rue du Parc Industriel
St-Evariste (Québec)
G0M 1S0
418 459-6443

J.L. Michon Transports inc.
Membre # 1812
660, Audette
La Présentation (Québec)
J0H 1B0
450 796-3479

Drainage des Deux rives inc.
Membre # 1795
1333, de la Courtine
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 6B3
418 580-8570

Membre APPBQ :
Pompage Excel
Membre # 8018
121, rue d'Amsterdam
St-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 2V5
418 529-7000

Geomensura inc.
Membre # 1801
1800, McGill College, bureau 600
Montréal (Québec)
H3A 3J6
514 871-1221

BILAN ANNUEL 2013-2014

Lors de l'assemblée générale de l'APMLQ, qui s'est déroulée le samedi 26 avril dernier, M. Yvan Grenier, directeur général, a présenté un bilan des activités de la dernière année. Voici les grands points de sa présentation :

- Cautionnement pour la RBQ maintenant gratuit;
- Amélioration du programme personnalisé d'assurances pour l'assurance-invalidité de longue durée, l'assurance-vie, l'assurance accident-maladie, etc.;
- Deux nouvelles affiliations : l'Association des entrepreneurs en forage du Québec et l'Association des entrepreneurs en drainage agricole du Québec;
- Maintenant 500 PME membres situées aux quatre coins du Québec;
- Près de 100 joueurs lors du tournoi de golf de septembre 2013;
- Plus de 375 participants au congrès d'avril 2014;
- Participation aux travaux de la Table gouvernement-industrie sur les charges et les dimensions et ceux de la Table sur la sécurité routière.

Le prochain congrès annuel de l'APMLQ et de l'AEFQ aura lieu les 17 et 18 avril 2015 au Hilton Lac-Leamy à Gatineau.

FAITS MARQUANTS DU CONGRÈS D'AVRIL DERNIER

Le congrès d'avril dernier a été un franc succès avec la participation de plus 375 personnes issues de l'APMLQ et des associations affiliées. Quelques semaines après la tenue de cet événement annuel, nous souhaitons revenir sur certains faits marquants de cette édition.

- 43 entreprises étaient représentées au salon des exposants;
- 200 personnes ont assisté à la conférence d'ouverture;
- Mme Caroline Néron a fait une présentation très dynamique lors du dîner-conférence;
- Des présentateurs chevronnés ont animé les ateliers portant sur divers sujets;
- M. François Charron a fait une éclatante prestation lors de sa conférence *PME : du succès sur le Web en quelques clics*. Il a également présenté les services de votresite.ca (voir encadré plus bas);
- 250 personnes ont assisté à la conférence de M. Carol Allain portant sur le choc des générations;
- le prix du membership pour l'année 2015 a été remporté par Puits Bernier inc. (valeur de plus de 800 \$);
- le prix du congrès de 2015 (inscription d'entreprise avec deux billets de banquet et hébergement pour trois nuits) a été remporté par Giguère & Geoffroy inc. (valeur de plus de 1 000 \$);
- le lingot d'or, d'une valeur de 1 800 \$, a été remporté par l'entreprise J.P. Bossé inc.;
- M. Denis Samson, de Samson et frères, a été nommé membre honoraire de l'AEFQ;
- Les Respectables ont enflammé le plancher de danse lors du banquet de clôture.

Merci aux principaux commanditaires de l'édition 2014 :



Aussi, un merci particulier à :

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'APMLQ



Les membres du conseil d'administration de l'APMLQ ont désigné les administrateurs qui siégeront au comité exécutif pour 2014-2015. M. Steve D'Auteuil, des Entreprises D'Auteuil et fils situées à Baie-des-Sables, a été choisi à titre de président (photo à gauche du paragraphe). M. Jean-Yves Gauthier, de Transport Camille Dionne de Laval, occupera le poste de vice-président de l'Association.

Le comité exécutif est complété par les administrateurs suivants : M. François Pelletier, de Constructions HDF de Cap St-Ignace, M. Alain Tourigny, des Excavations Tourigny de Victoriaville, et M. Alexandre Samson, de Samson et frères de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, qui est le représentant de l'AEFQ et un nouveau membre du conseil d'administration. M. Jacques Guimond, président *ex officio*, sera présent à titre de conseiller.

COLLIER PERDU LORS DU CONGRÈS

Lors de la soirée de clôture, la conjointe de M. Jacques Guimond a perdu son collier en or blanc avec un pendant serti de diamants. Si vous avez trouvé ledit objet, prière de contacter M. Guimond aux coordonnées plus bas. Une récompense sera remise à la personne qui retournera ce bijou, qui a une valeur sentimentale importante.

Pour joindre M. Guimond :
418 322-5205 ou 418 241-9819
jguimond@globetrotter.net

Votre site Web
Votre boutique en ligne

essai gratuit
30 jours

abonnez-VOUS
Moins de 50¢ / jour



MODIFICATIONS À LA ZONE « CONFORMITÉ AUX NORMES DE CHARGES »

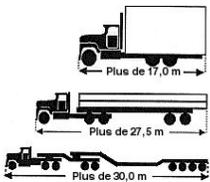
Depuis le 2 février 2014, la zone de comportement « Conformité aux normes de charges » de la Politique d'évaluation des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds est devenue « Charges et dimensions ». Voici un survol des principaux changements apportés à cette zone de comportement :



- Regroupement des infractions;
- Mesures transitoires;
- Pondération des infractions;
- Infractions graves et critiques;
- Ajustement des seuils;
- Incidence sur la Politique d'évaluation des conducteurs de véhicules lourds.

Pour en savoir plus : www.saaq.gouv.qc.ca/publications/lourds/bulletin/vol17no01fr.pdf. Source : MTQ.

VÉHICULES HORS NORMES : INTERDICTION DE CIRCULER



Nous rappelons aux propriétaires de véhicules hors normes nécessitant des permis spéciaux de classe 1 à 7 que ces derniers ne peuvent pas circuler pendant les journées suivantes :

- 24 juin : jour de la fête nationale;
- 1^{er} juillet : jour de la Confédération;
- 1^{er} septembre : fête du Travail.

PROGRAMME NORD-AMÉRICAIN DE GESTION DE LA FATIGUE (PNAGF)



Une nouvelle formation en ligne permettant d'améliorer la gestion de la fatigue chez les conducteurs professionnels est accessible pour les propriétaires, exploitants ou conducteurs de véhicules lourds. Le PNAGF est un programme de formation interactif qui s'adresse aux conducteurs, aux transporteurs et à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour

les sensibiliser aux facteurs contribuant à la fatigue et à son incidence sur la performance.

Cette formation gratuite comprend 10 modules d'apprentissage adaptés aux besoins de l'industrie du transport de personnes et de bien. Elle est offerte sur le Web à l'adresse suivante : www.pnagf.com.



Institut de recherche
Robert-Sauvé en santé
et en sécurité du travail

CHARIOT ÉLÉVATEUR



COMMENT CHOISIR LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Vous pouvez télécharger le guide de l'IRSST sans frais à l'adresse suivante : www.irsst.qc.ca/-publication-irsst-chariot-eleveur-ceinture-rf-800.html.



Diane Lemay
Directrice clientèle - cautionnement
514 313-0744
diane.lemay@bflcanada.ca

Frédérique Chevalier
Directrice clientèle
Courtier en assurance de dommage
514 313-0750
fchevalier@bflcanada.ca

2001, McGill College, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 1G1
Sans frais : 1 866 688-9888
www.BFLCANADA.ca

TOURNOI DE GOLF - 19 SEPTEMBRE À LA PRAIRIE EN MONTÉRÉGIE



Pour la 19^e édition du tournoi de golf de l'APMLQ, nous aurons la chance de fouler le Golf La Prairie, un terrain réputé de la région métropolitaine. Le 19 septembre 2014, ce sont plus de 100 joueurs qui sont attendus. Pour ceux et celles qui s'inscrivent seuls ou à deux, sachez que nous tâchons de former des équipes les plus équilibrées possible. Vous avez bien sûr la possibilité de former votre propre *foursome*.

Pour vous inscrire, utilisez le formulaire joint à l'envoi du bulletin ou communiquez avec nous au 1 800 268-7318. Pour plus d'informations sur le terrain : golflaprairie.com.

JUSQU'À 25 % DE RABAIS DANS PLUS DE 50 CLUBS DE GOLF AU QUÉBEC

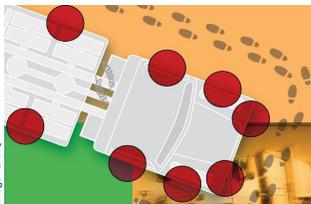


Offre unique aux membres de l'APMLQ et leurs proches pour plus de 50 terrains de golf. Profitez des meilleures offres d'ici le 23 juin : jusqu'à 25 % de rabais en utilisant le code promotionnel : APMLQ.

Plus de détails en cliquant ici, visitez le site Clicgolf.com.

CAPSULE JURIDIQUE CLCW : LES MODIFICATIONS À LA VÉRIFICATION AVANT DÉPART

En 2013, le gouvernement du Québec annonçait d'éventuelles modifications à la vérification avant départ. En attendant leur entrée en vigueur, nous souhaitons rappeler certains changements à venir.



Les modifications envisagées concernent, entre autres, et de façon plus substantielle, l'obligation de vérification à laquelle les conducteurs de véhicules lourds doivent se soumettre avant leur départ. En effet, la section traitant de la vérification avant départ par le conducteur serait remplacée par de nouvelles dispositions. D'ailleurs, il est à noter que l'expression « vérification » utilisée dans les anciennes dispositions sera remplacée par « ronde de sécurité ».

Les obligations du conducteur

Le conducteur du véhicule lourd devra, en vertu des modifications proposées, s'assurer que cette ronde de sécurité ait été faite dans les dernières 24 heures avant le départ. De plus, cette ronde devra être effectuée à chaque changement de conducteur lorsque plus d'un conducteur conduira ce même véhicule par période de 24 heures, à moins que la vérification ait été faite par une personne désignée par l'exploitant.

Un des changements majeurs dans les modifications proposées est l'obligation du conducteur de remplir et de tenir à jour le rapport de vérification même lorsqu'il circule à l'intérieur d'un rayon de 160 km de son port d'attache. Les renseignements que devra contenir la ronde de sécurité seront précisés ultérieurement. Ainsi, devront être précisés le lieu de la ronde de même que le nom de la personne l'ayant effectuée.

Extrait d'un *Juriclip* de Cain Lamarre Casgrain Wells.
Pour joindre le cabinet d'avocats : www.clcw.ca.



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L. / AVOCATS

DES PRIMES D'ASSURANCE PAYANTES !

Le programme de protections personnalisées offre un avantage majeur : les primes d'assurance-invalidité que vous avez accumulées vous seront remboursées à compter de l'âge de 65 ans à titre de versements d'épargne-retraite non imposables.



Pour plus d'information :
514 329-3333 ou
1 800 363-5956 ou
info@cabinetmra.com

LOUIS PARISEAULT C.d'A.Ass.
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x231 f 514 374-2923
lpariseault@gaudreaudemers.com

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreaudemers.com

5045, boul. Jean-Talon Est, bureau 201
Saint-Léonard QC H1S 0B6
gaudreaudemers.com



CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES